



PROTCOLE SANITAIRE

mis en place à partir du 22 juin 2020

225 rue de Lille

59270 BAILLEUL

Tel 03 28 40 24 97

contact@le-repere-des-aventuriers.fr

siret : 815 091 921 00016

Mise à disposition de gel hydroalcoolique

port du masque obligatoire pour les adultes et enfants plus de 11 ans
pour les déplacements dans le parc

prise de température à l'arrivée

afin de limiter le risque de contamination adultes/enfants, l'accès aux structures de jeux est
réservé exclusivement aux enfants

(la structure réservée aux tout petits est accessible à un adulte par enfant avec port du masque
obligatoire)

désinfection totale des structures tous les jours

désinfection des poignées et accueil plusieurs fois par jours

produit de désinfection mis à disposition aux toilettes

désinfection totale des tables et chaises tous les jours

désinfection des casques de quads à chaque utilisation

désinfection du matériel de battle archery à chaque utilisation

jouer sans se toucher et garder si possible une distance d'un mètre dans les jeux

port du masque pour personnel

sens de circulation mis en place à l'entrée

jeux gonflables désinfectés tous les jours (l'accès à ces jeux se fait à l'appréciation des parents
qui prennent la responsabilité pour les enfants)

Conformément aux préconisations sanitaires actuelles, et afin de supprimer le risque de
transmission de COVID par contact, les structures de jeux ainsi que l'ensemble des accessoires
s'y trouvant sont laissés obligatoirement sans utilisation pour une durée minimale de 12 heures
et les enfants restent sous la responsabilité de leurs accompagnateurs adultes

le repère des aventuriers décline toute responsabilité, en cas de dommage

la direction